

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

Le vingt-cinq novembre deux mille vingt-cinq à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence du Maire, Madame MICHELIN Eve.

Etaient absents excusés : Stéphane MARGUIER et Jennifer GOFFINET.

Monsieur Nicolas BRISET a été élu secrétaire de séance.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance précédente.

Devis ordinateur et photocopieur

Le conseil municipal étudie les devis reçus

- INFORGESTION : 1677.60 TTC

- KOESIO : Deux possibilités :

- 1- Version location d'une durée de 66 mois (avec renouvellement de l'équipement à échéance) = 80€ HT / mois.
- 2- Version achat du matériel et abonnement maintenance + antivirus : 2101€ HT d'investissement + 29€ HT / mois.

Après en avoir délibéré, la décision est prise de retenir le devis INFORGESTION.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le devis correspondant et à procéder à la liquidation de la facture.

Devis baies vitrées

Le conseil municipal ayant décidé le remplacement des baies vitrées coulissantes de la salle Michel PHILIPPE, examine les devis reçus :

- Val Alu : 8780.78€ HT soit 9658.86€ TTC vitrage feuilletté
- RMCB :
 - + 7800.47€ HT soit 9360.56€ TTC vitrage classique
 - + 9104.24€ HT soit 10925.09€ TTC vitrage feuilletté

Une décision sera prise lors d'une prochaine réunion.

Délibération Location salle Michel Philippe

Concernant la remise des clés de la Salle Michel PHILIPPE pour les locations du week-end, le conseil municipal décide :

- Que les clés pourront être remises, dans la mesure du possible, le jeudi soir aux habitants de SAINT DIDIER EN BRESSE,
- Que les clés seront remises le vendredi matin aux personnes n'habitant pas la commune.

Arbre de Noël 2025 :

La décision est prise de passer les commandes à l'identique de 2024 :

- + Boucherie de Saint Martin : quiches et pizzas

- + Ferme du petit VELARD : plateau de charcuterie
- + Bruno Cordier : Bûches (si Monsieur PERNIN Yves souhaite faire des gaufres, la commune achètera les fournitures)
- + Boissons : Blanc et Rosé avec Crème de cassis
Jus de pomme et jus d'orange

Colis de fin d'année :

La décision est prise de reconduire les colis de fin d'année à l'identique de 2024, à savoir :

A partir de 75 ans

Personnes non présentes lors du repas

Colis d'une valeur de 70€ pour un couple

Colis d'une valeur de 35€ pour une personne seule

Personnes présentes lors du repas

Une bouteille de vin pour les hommes

Un ballotin de chocolats pour les femmes pris chez Bruno CORDIER



Les colis et bouteilles
seront commandés à
VERD'VIN

Journée communale :

Elle aura lieu le 29 Novembre 2025. Les tâches suivantes seront réalisées :

- Ramassage des feuilles
- Pose des guirlandes
- Rideau grande salle
- Peinture : sous la scène, dans le placard vaisselle et dans le bar
- Mettre affiches sur le local poubelles
- Fixer la poubelle à l'entrée de la grande salle
- Fixer les porte-balais

VERGER

Le conseil municipal est informé qu'une subvention départementale a été attribuée. La livraison des fruitiers aura lieu le vendredi 6 février 2026. L'installation du panneau indiquant le plan du verger ainsi que la plantation des arbres auront lieu le 7 février 2026 lors de la journée communale.

CHAUFFAGE SALLE MICHEL PHILIPPE

Les travaux commenceront début février pour une durée de 15 jours.

Les entreprise EDP et Bastien BURKARDT viendront sur place le 3 décembre prochain.

TRAVAUX ENTREE DE L'EGLISE et ENTREE DU LOGEMENT DE LA MAIRIE

La décision est prise d'entreprendre des travaux de rénovation de peinture dans l'entrée de l'église ainsi que dans l'entrée du logement de la mairie.

Des devis seront demandés à Monsieur BOUCHARD Etienne ainsi qu'à Monsieur DELARCHE Jérémie.

DEMANDE DE SUBVENTION

La décision est prise d'accorder une subvention de 15€ à chacun des dix élèves fréquentant le Collège Olivier de la Marche.

DIVERS

- Le conseil municipal accepte la demande de Monsieur Robert Miconnet pour l'achat d'une place dans le columbarium.
- Question de Monsieur Grandidier : pourquoi le bus scolaire emprunte-t-il la rue de la Levée alors qu'elle est interdite aux 12 tonnes ?

Réponse : Pour des raisons de sécurité par rapport à la sortie du bus dans le virage de la Couhée.

- Il a été décidé de changer les poubelles se trouvant sur la place du Pâquier.
- Fossés chez Mr et Mme Thuriet : MGTA n'ayant pas fini les travaux de curage 2025, un devis de curage sera demandé à l'entreprise BOIVIN TP.
- Remerciement à Mr et Mme PERNIN Yves pour leur don
- Madame le Maire a été informée qu'une plaque a été volée au cimetière.
- Le prochain repas de Conseil est prévu le 21 Février 2026

Eve MICHELIN

BRISET Nicolas

Séverine BIANCO

BARON Julie

JALLET Sylvain

Jean-Michel FICHOT

BONNEFOY Hubert

Cyril VIOLOT

CAHUET Pierre